

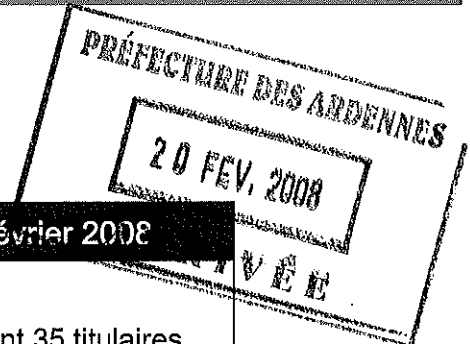


## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°08-12

L'an deux mille huit,  
Le 12 février, à Metz

La réunion du 6 février 2008 n'a pas obtenu le quorum.



Date de convocation	7 février 2008
Nombre de délégués :	
+ Titulaires et suppléants	70 dont 35 titulaires
+ Présents	3
+ vote par procuration	0

#### Étaient présents :

M. Jacques JEANTEUR, M. Jacky NICOLAS et Daniel BEGUIN.

Objet de la délibération :

#### **Compte de Gestion 2007**

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2007, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- Un excédent de clôture de 77 277,71 € en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de 957 996,96 € en section d'investissement,

**Le Comité Syndical de l'EPAMA, à l'unanimité, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2007.**

Le Président,

Jacques JEANTEUR